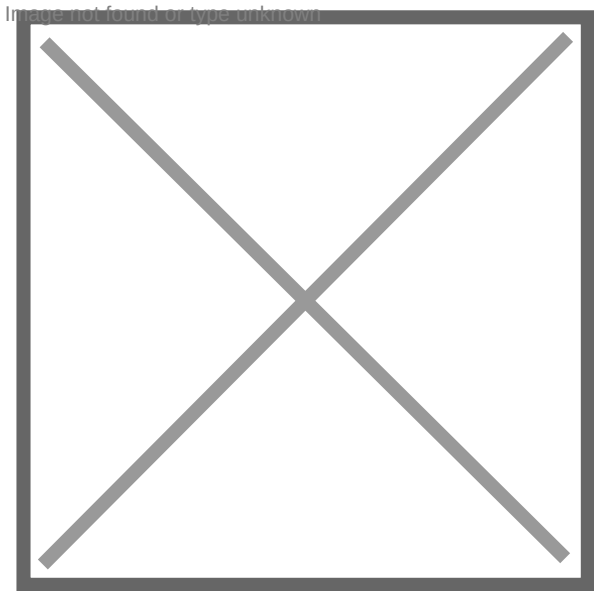




Contrat d enseignement Ifdp anzin me thuilliez

Par **guiguix**, le **30/09/2015** à **13:14**

bonjour à tous
je me suis inscrit a cette arnaque en mai 2012
j ai fait les 2 premiers devoirs mais j ai bloqué apres
parler d un medicament qui n excite pas : LE TAKAN
IFDP a commencé a commencé a m appeler quand j ai fait opposition sur les prélèvements a ma banque c est a dire plus d un an après..
AVANT pas de nouvelles de eux
na suivit des lettres de mise en recouvrement puis une lettre bleu sans AR et aussi un SMS qui ne m etait pas adressé mais a me FRAPPART:
recu le sms de me THUILLIEZ du bureau juridique et contentieux le 21 avril 2015 a 10h53
madame FRAPPART, il est inutile de vous deplacer a mon bureau pour un arrangement de paiement . votre mobilier sera enlevé par mon huissier . Il vous a remis l acte de procedure. c est le document BLEU. d autre part vous auriez du me contacter plus tot pour un paiement amiable .nous ne ferons pas de compromis dans cette affaire. SALUTATIONS
CA CRAINT...
JE VOULAIS SAVOIR si je pouvais engagé une procédure contre eux en faissant 1 association avec les personnes qui ont etaient arnaqués comme moi.